



Paris, le 15 février 2019

**Fédération**  
des activités postales et des télécommunications  
25/27 rue des Envierges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 Fax :01 44 62 12 34  
[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

**A l'attention de Mr Philippe Wahl**  
**Président de La Poste**  
**9 rue du Colonel Pierre -Avia**  
**75757 Paris Cedex 15**

Monsieur le Président,

Objet : Préavis de grève

La Fédération SUD PTT des Activités Postales et de Télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 29 heures le vendredi 22 février 2019 à 19h 00 au samedi 23 février 2019 à 24h00. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des personnels, fonctionnaires et contractuel-les, des Plate-formes Colis et de l'établissement CEI Chilly-Mazarin, ainsi que les agents appelés à les remplacer.

Nous revendiquons :

- Ré-internalisation et l'arrêt du recours à la sous-traitance
- L'embauche immédiate en CDI des agents CDD, intérimaires ou sous contrat (GEL)
- Comblement par du personnel de La Poste des postes vacants et de chaque départ
- Attribution du 2.1 comme grade de base
- Attribution d'un 13eme mois
- Ouverture de vraies négociations sur l'ensemble des chantiers des PFC
- Amélioration des conditions de travail (horaires, management ,...)

Conformément aux textes en vigueur , nous demandons à être reçus dans le cadre de ce préavis

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Stéphane Charnacé  
Secrétaire fédéral